

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2023CC_04_061

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres

En exercice :

- Titulaires : 38

L'an deux mille vingt et trois, le onze avril, à 18h30, le Conseil de Communauté s'est réuni à DAMVIX en session ordinaire sous la Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents :

- Titulaires : 29

- Suppléants : 4

Date de convocation : 5 avril 2023

Excusés ayant donné pouvoir : 5

Votants : 36

PRESENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- Mme FONTAINE Camille, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Sant-Sigismond
- M. CHEVALIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. BETEAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet (donne pouvoir à Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine)
- M. QUILLET Pascal, Délégué de la commune de Maillezais (donne pouvoir à Mme RINEAU Annie)
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (donne pouvoir à M. CARTRON David)
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (donne pouvoir à M. GUILLON Stéphane)
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux (donne pouvoir à M. HENRIET Christian)

ABSENTS EXCUSES :

- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- Mme DELAUNAY Jocelyne, Déléguée de la commune de Vix

SECRETARE DE SEANCE :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

OBJET : BUDGET ANNEXE ESPACE DE LOISIRS DU LAC DE CHASSENON : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022

Monsieur le Président présente le compte financier unique 2022 du budget annexe Espace de Loisirs du lac de Chassenon :

<i>Section de fonctionnement :</i>	<i>Voté</i>	<i>Réalisé</i>
<i>Dépenses</i>	<i>496 684,66 €</i>	<i>141 212,20 €</i>
<i>Recettes</i>	<i>496 684,66 €</i>	<i>101 463,84 €</i>

Résultat de fonctionnement 2022 : déficit de 39 748,36 €

Résultat 2021 reporté : déficit de 344 736,41 €

Résultat global 2022 : déficit de 384 484,77 €

<i>Section d'investissement :</i>	<i>Voté</i>	<i>Réalisé</i>
<i>Dépenses</i>	<i>715 834,71 €</i>	<i>285 623,57 €</i>
<i>Recettes</i>	<i>715 834,71 €</i>	<i>308 649,21 €</i>

Résultat d'investissement 2022 : excédent de 23 025,64 €

Résultat 2021 reporté : déficit de 401 058,74 €

Restes à Réaliser 2022 : 98 455,66 €

Résultat global 2022 : déficit de 279 577,44 €

Monsieur GUILLON, 1^{er} Vice-président, propose un vote à main levée, sans la présence de Monsieur BOSSARD, Président, qui s'est retiré.

Les membres du Conseil procèdent à un vote à main levée :

Nombre de votants : 35

Exprimés : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 35

Les membres du Conseil votent à l'unanimité le compte financier unique 2022 du budget annexe Espace de loisirs du lac de Chassenon.

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le 19/04/2023

ID : 085-248500563-20230411-2023CC_04_061-DE

SLOW

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Fait à RIVES-D'AUTISE, le 11 avril 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN

Adeline Pouplin

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

SLOW

ID : 085-248500563-20230411-2023CC_04_061-DE